

Conditions générales de vente

Article 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'association DROIT ET PROCÉDURE, dont le siège social est situé 11 Place Dauphine à PARIS 1°, enregistrée à la Préfecture sous le numéro W751018934, numéro SIREN 394 029 433, et de son client dans le cadre de la vente des produits et services via le site www.droitetprocedure.com.

Toute prestation accomplie par l'association DROIT ET PROCÉDURE implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Article 2 : Prix

Les prix des produits ou services vendus sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et mentionnés toutes taxes comprises. Les frais de transport éventuellement applicables seront calculés au moment de la commande.

DROIT ET PROCÉDURE s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les produits et services commandés aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Article 3 : Modalités de paiement

Le règlement des commandes passées via le site www.droitetprocedure.com s'effectue par carte bancaire. Un mail de confirmation est adressé à l'acheteur après validation du paiement.

Article 4 : Livraison

La livraison des produits est faite à l'adresse indiquée sur le bon de commande. Les envois sont effectués par La Poste. Les délais de livraison indiqués lors de l'enregistrement de la commande ne sont donnés qu'à titre indicatif. Si ceux-ci dépassent trente jours à compter de la commande, le contrat de vente pourra être résilié et l'acheteur remboursé.

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires à réception desdites marchandises en adressant un courrier au secrétariat administratif dont l'adresse figure sur le site.

Article 5 : Rétractation

En vertu de l'article L. 121-20 du Code de la consommation, l'acheteur dispose d'un délai de quatorze jours ouvrables à compter de la livraison de sa commande pour exercer son droit de rétractation et ainsi faire retour du produit au vendeur, pour échange ou remboursement sans pénalité, à l'exception des frais de retour.

L'annulation aux événements organisés par l'association fait l'objet de modalités spécifiques précisées au moment de l'achat des billets. En l'absence de mentions particulières, les annulations devront intervenir au plus tard la veille de l'événement pour obtenir un remboursement.

Article 6 : Force majeure

La responsabilité de l'association DROIT ET PROCÉDURE ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Article 7 : Responsabilité

L'association DROIT ET PROCÉDURE, dans le processus de vente à distance, n'est tenue que par une obligation de moyens. Sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

Article 8 : Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site www.droitetprocedure.com sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de l'association DROIT ET PROCÉDURE. Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient sous forme de photo, logo, visuel ou texte.

Article 9 : Données à caractère personnel

L'association DROIT ET PROCÉDURE s'engage à préserver la confidentialité des informations fournies par l'acheteur, qu'il serait amené à transmettre pour l'utilisation de certains services. Toute information le concernant est soumise aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978. À ce titre, l'internaute dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations le concernant. Il peut en faire la demande à tout moment par courrier à l'adresse suivante : DROIT ET PROCÉDURE – 11 Place Dauphine – 75001 PARIS.

Article 10 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce PARIS.

Fait à PARIS, le 1^{er} mars 2018

Le Président de DROIT ET PROCÉDURE